



PANASONIC CANADA INC.
5770 Ambler Drive, Mississauga, Ontario L4W 2T3

**ÉQUIPEMENT VIDÉO EN CIRCUIT FERMÉ
GARANTIE LIMITÉE**

Panasonic Canada Inc. garantit que ce produit est exempt de défauts de matériaux et de main-d'œuvre dans un contexte d'utilisation normale pendant la période indiquée ci-après à compter de la date d'achat original et, dans l'éventualité d'une défectuosité, accepte, à sa discrétion, de (a) réparer le produit avec des pièces neuves ou remises à neuf, (b) remplacer le produit par un produit neuf ou remis à neuf d'une valeur équivalente ou (c) rembourser le prix d'achat. La décision de réparer, remplacer ou rembourser appartient à Panasonic Canada Inc. Les pièces réparées ou remplacées fournies au titre de la garantie sont couvertes par la garantie originale jusqu'à son échéance.

La présente garantie n'est fournie qu'à l'acheteur original d'un des produits de marque Panasonic indiqués plus haut, ou à la personne l'ayant reçu en cadeau, vendu par un détaillant Panasonic agréé au Canada et utilisé au Canada. Le produit ne doit pas avoir été « vendu en l'état » et doit avoir été livré en l'état neuf dans son emballage d'origine.

POUR ÊTRE ADMISSIBLE AUX SERVICES AU TITRE DE LA PRÉSENTE GARANTIE, LA PRÉSENTATION D'UN REÇU D'ACHAT OU DE TOUTE AUTRE PIÈCE JUSTIFICATIVE DE LA DATE D'ACHAT ORIGINAL, INDIQUANT LE MONTANT PAYÉ ET LE LIEU DE L'ACHAT, EST REQUISE.

LIMITATIONS ET EXCLUSIONS

La présente garantie COUVRE SEULEMENT les défaillances attribuables à un défaut des matériaux ou à un vice de fabrication et NE COUVRE PAS l'usure normale ni les dommages esthétiques. La présente garantie NE COUVRE PAS NON PLUS les dommages subis pendant le transport, les défaillances causées par des produits non fournis par Panasonic Canada Inc. ni celles résultant d'un accident, d'un usage abusif ou impropre, de négligence, d'une manutention inadéquate, d'une mauvaise application, d'une altération, d'une installation ou de réglages impropres, d'un mauvais réglage des contrôles de l'utilisateur, d'un mauvais entretien, d'une surtension temporaire, de la foudre, d'une modification, de la pénétration de sable, de liquides ou d'humidité, d'une utilisation commerciale (dans un hôtel, un bureau ou tout autre usage par affaires ou en location), d'une réparation effectuée par une entité autre qu'un centre de service Panasonic agréé ou encore d'une catastrophe naturelle. La modification, le maquillage ou l'élimination du numéro de série sur un produit a pour effet d'annuler la garantie.

Dans le cas des produits nécessitant une maintenance préventive, cette maintenance doit être effectuée afin de maintenir la couverture de la garantie.

Les marques ou les images rémanentes aux écrans découlant de l'affichage d'images fixes et les taches causées par une pression exercée sur la surface d'un écran ne sont pas de défauts de fabrication et ne sont donc pas couverts par la présente garantie.

Les piles sèches sont également exclues de la présente garantie. Les piles rechargeables sont couvertes par une garantie de quatre-vingt-dix (90) à compter de la date d'achat original.

CETTE GARANTIE LIMITÉE ET EXPRESSE REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT LES GARANTIES IMPLICITES DU CARACTÈRE ADÉQUAT POUR LA COMMERCIALISATION ET UN USAGE PARTICULIER.

PANASONIC CANADA INC. N'AURA D'OBLIGATION EN AUCUNE CIRCONSTANCE POUR TOUT DOMMAGE DIRECT, INDIRECT OU CONSÉCUTIF RÉSULTANT DE L'UTILISATION DE CE PRODUIT OU DÉCOULANT DE TOUTE DÉROGATION À UNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA PERTE DE DONNÉES, DE CLIENTÈLE, DE PROFIT OU DE RÉPUTATION. (À titres d'exemples, cela exclut les dommages relatifs à une perte de temps, le transport jusqu'à et depuis un centre de service agréé, la perte ou la détérioration de supports ou d'images, de données ou de tout autre contenu en mémoire ou enregistré. Cette liste n'est pas exhaustive et n'est fournie qu'à des fins explicatives.)

DANS QUELQUE CIRCONSTANCE QUE CE SOIT, LA RESPONSABILITÉ MAXIMALE DE PCI POUR TOUTE VIOLATION NE POURRA EXCÉDER LE MONTANT QUE VOUS AVEZ PAYÉ POUR L'ACHAT DU PRODUIT.

AUCUN RECOURS, PEU EN IMPORTE LE MOTIF, NE PEUT ÊTRE RÉCLAMÉ DE PCI PLUS DE DEUX (2) APRÈS L'OCCURRENCE DU MOTIF DU RECOURS.

La présente garantie vous confère des droits précis; vous pourriez aussi avoir d'autres droits pouvant varier selon votre province ou territoire de résidence. Certaines juridictions ne reconnaissent pas les exclusions ou limitations de dommages indirects ou consécutifs, ou les exclusions de garanties implicites. Dans de tels cas, les limitations stipulées ci-dessus peuvent ne pas être applicables.

Période de garantie Produits CCTV

5 ans, pièces et main-d'œuvre

Modèles applicables (en vigueur 1^{er} janvier, 2015)

Numéro de modèle du produit commençant par:

WV-SB,WV-SC,WV-SF,WV-SP,WV-SW,WV-CS,WV-CP,WV-CW, WV-SU,WJ-ND,WJ-NV,WJ-HD,WJ-GX,WJ-PC,WJ-PR,WJ-CU

Période de garantie Produits CCTV

3 ans, pièces et main-d'œuvre

Modèles applicables

K-EF134L02AP	K-EF134L03AP	K-EF134L06AP	K-EW114L03AP	K-EW114L06AP	K-NL308KP
K-NL316KP	WV-V1330L1	WV-V1330LK	WV-V2530L1	WV-V2530LK	

Exceptions-tous les modèles

Mécanisme de panoramique et inclinaison, objectif, moteurs, ventilateurs, bagues collectrices	1 an, pièces et main-d'œuvre
Logiciels Panasonic	90 jours - remplacement seulement
Disque dur	1 an en plus de la période restante (s'il y a lieu) de la garantie limitée originale du fabricant
Accessoires :	1 an, pièces et main-d'œuvre
Produits de tierces parties, y compris les logiciels	Garantie limitée originale du fabricant (s'il y a lieu)